



La newsletter des infirmières et des infirmiers libéraux du Grand Est

L'ÉDITO

« Transmissions » en est à sa troisième édition et notre équipe prend plaisir à la partager avec vous. Dans cet envoi, nous vous invitons à découvrir la carte de coordination de soins qui vous a été présentée dans Transmissions 2 et dont nous avons lancé l'expérimentation dans 6 villes pilotes du Grand Est. N'hésitez pas à nous faire remonter vos besoins par mail à secretariat@urpsinfirmiergrandest.com.

Côté actions, je commencerai par vous parler du Diplôme d'État d'Infirmier en Pratique Avancée (IPA), un cursus universitaire reconnu qui ouvre aux infirmières et infirmiers en exercice les portes d'une spécialisation. Je tiens par ailleurs à vous rappeler que des formations à l'ETP sont mises sur pied à votre intention en coordination avec 4 organismes de la région. Des sessions s'offrent à vous à Nancy, Reims et Strasbourg. Découvrez-les sur le site internet de l'URPS !

Ce numéro est aussi l'occasion de faire un retour sur les événements qui ont rythmé notre calendrier. Je pense notamment à la Journée des Infirmiers Libéraux et à la réunion d'information pour les nouveaux installés qui se sont tenues respectivement à Gérardmer, dans les Vosges le 21 mars et à Remilly près de Metz, le 25 avril derniers. Je pense également à notre participation au Salon Cité Santé à Nancy, aux côtés des autres URPS du Grand Est.

Vous découvrirez enfin le deuxième volet de notre série d'entretiens consacrés à des membres élus de l'URPS : un rendez-vous qui vous permet de faire plus ample connaissance avec vos représentants.



Bonne lecture à toutes et à tous !

Nadine Delaplace,
Présidente de l'URPS
Infirmier Grand Est

À lire aussi :

- Page 2
Journée de l'infirmière :
salle comble à Gérardmer
- Page 3
Cité Santé Nancy :
L'URPS fait stand commun
- Page 4
Installation en libéral :
un kit pour bien démarrer

Universitarisation

IPA : une spécialité pour l'avenir



Le cursus était très attendu. Il est désormais proposé par l'Université de Lorraine et demain par celles de Strasbourg et Reims avec l'appui de l'URPS infirmier Grand Est et le soutien de l'ARS Grand Est.

Ce cursus, c'est le Diplôme d'État d'Infirmier en Pratique Avancée (IPA), une formation reconnue au grade de master qui permet aux infirmières et infirmiers pouvant justifier de trois années d'expérience de décrocher une spécialisation en pathologies chroniques, dialyse-néphrologie ou onco-hématologie.

Lire aussi
"L'entretien", page 3

Formation

Éducation Thérapeutique du Patient : c'est à vous de jouer !

L'Éducation Thérapeutique du Patient est un enjeu de santé publique et une opportunité pour les infirmières libérales, dont l'URPS a fait l'une de ses priorités.

Le plan de santé 2022 entend favoriser la prévention et l'accompagnement de la prise en charge des maladies chroniques. Il s'appuie pour cela sur la création de nouvelles entités : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, Équipe de Soins Primaires qui demandent l'intégration de programmes d'éducation thérapeutique.

L'URPS à vos côtés

Consciente de l'enjeu pour la profession, l'URPS Infirmier Grand Est s'est tout naturellement saisie de la question. Dans le cadre du CPOM signé avec l'ARS, elle propose aujourd'hui des modules "Éducation Thérapeutique du Patient" aux IDELS qui n'ont pu en bénéficier au cours de leur formation initiale. Ces sessions niveau 1 d'une durée de 40 h



sont dispensées par 4 organismes présents dans la Région Grand Est : Form'avenir, Pôle Formation, IPCEM et IREPS. À l'issue de ce module, les infirmières ont l'opportunité de poursuivre leur parcours en vue d'obtenir un Diplôme Universitaire (DU) en éducation thérapeutique, ce qui leur permet de créer et de mettre en œuvre des projets d'ETP.

Tous les renseignements pratiques sur :
www.urpsinfirmiergrandest.com/actualites/

